



COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 5 JUIN 2026

Présents : Maryse BLANC, Anne-Marie CHABAUD, Elisabeth VAREILLES, Patrice BERT, Michael GAIDON, Christine DAVAINÉ-MASSNET, Philippe FAYNOT, Karine FREANI

Représentés : Marc OLLIVIER représenté par Maryse BLANC, Patricia GIORDANO-PLOCHINO représentée par Anne-Marie CHABAUD

1-Approbation du Compte-rendu de la dernière séance – Approuvé à l'unanimité

DELIBERATION DU CONSEIL

Désignation du délégué titulaire et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 (N° DE_2026_024)

Vu le Code électoral, notamment ses articles L.283 à L.293 et R.131 à R.148 ;

Vu le décret portant convocation des conseils municipaux pour la désignation des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs ;

Considérant qu'il appartient au conseil municipal des communes de moins de 1 000 habitants de procéder à l'élection d'un délégué titulaire et de trois suppléants appelés à participer à l'élection des sénateurs ;

Considérant les opérations électorales qui se sont déroulées le 5 juin 2026 et dont le procès-verbal est annexé à la présente délibération ;

Après dépouillement du scrutin, ont été proclamés élus :

Délégué titulaire

- Madame Maryse BLANC, née le 21 mars 1957 à Forcalquier, élue au premier tour de scrutin avec 10 voix.

Suppléants

- Madame Anne-Marie CHABAUD, née le 26 janvier 1956 à Forcalquier, élue au premier tour de scrutin avec 10 voix ;
- Monsieur Marc OLIVIER, né le 9 mars 1964 à Marseille, élu au premier tour de scrutin avec 10 voix ;
- Madame Elisabeth VAREILLES, née le 20 juillet 1967 à Marseille, élue au premier tour de scrutin avec 10 voix.

Le Conseil municipal,

PREND ACTE des résultats des opérations électorales ayant conduit à la désignation du délégué titulaire et des trois suppléants de la commune d'Ongles pour l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026.

DIT que le procès-verbal des opérations électorales du 5 juin 2026 est annexé à la présente délibération.